

27 février 2017

Communiqué - Jeudi 23 février 2017

démarrage des travaux d'élargissement de l'A6 au niveau d'Auxerre



Lundi 27 février 2017, APRR lance les travaux de construction d'une troisième voie sur douze kilomètres dans le sens Paris – Lyon sur le secteur d'Auxerre. Ce chantier de près de trois ans s'inscrit dans le cadre du contrat de plan 2014 - 2018 signé avec l'État. D'un budget de 56 millions d'euros, le projet vise à améliorer les conditions de sécurité tout en apportant de nouvelles solutions en matière d'environnement.

FLUIDIFIER LE TRAFIC EN PROTÉGEANT LA RESSOURCE EN EAU

Le projet porte sur une portion d'autoroute en côte d'une quinzaine de kilomètres. Le fort trafic routier combiné aux écarts de vitesse entre véhicules légers et poids lourds rend la zone potentiellement dangereuse. L'ajout d'une troisième voie sur douze kilomètres renforcera la fluidité et sécurisera les dépassements. APRR profitera de cette intervention pour installer neuf bassins anti-pollution destinés à filtrer les eaux d'écoulement dans les deux sens de circulation. Des travaux paysagers sont également prévus afin d'améliorer l'insertion de la nouvelle infrastructure dans l'environnement.

Trois phases de travaux sous circulation

La première étape du chantier consistera à créer une troisième voie sur neuf kilomètres et à installer les bassins de rétention. Elle durera jusqu'à septembre 2017. La deuxième étape doit s'achever fin 2018. Il s'agira de réaliser les trois derniers kilomètres d'élargissement ainsi que les nouveaux terre-pleins centraux. La dernière étape portera sur la réfection des enrobés dans les deux sens. Le chantier est programmé pour se terminer fin 2019. La circulation sera maintenue durant toute la durée des travaux, APRR se limitant la plupart du temps à réduire la largeur des deux voies de circulation dans chaque sens.



Contact presse

Claudine Rolland
Tél. 04 26 68 45 52
Fax 04 72 35 32 01
Mobile 06 79 47 38 32
claudine.rolland@aprr.fr